SECTEUR FÉDÉRAL
CHEMINOTS

PAYS-DE-LA-LOIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Convention TER Pays de la Loire :

200 cheminots et usagers interpellent le Conseil Régional des Pays de la Loire !

Alors que le Conseil régional des Pays de la Loire et SNCF Mobilités sont actuellement en pleines négociations concernant la future convention TER Pays de la Loire, Bruno RETAILLEAU, Président du Conseil régional et Roch BRANCOUR, Président de La Commission Transport, Mobilité, Infrastructures, ont reçu ce jour dans la matinée, une délégation composée de représentants de la CGT et de collectifs d'usagers de la région.

Partant du constat que depuis 1997 la décentralisation des transports ferroviaires régionaux de voyageurs, avait fourni la preuve de son efficacité avec une augmentation de l'ordre de 130 % du nombre de voyageurs transportés par l'entreprise publique historique SNCF, passant de 6,8 millions de voyageurs en 1997 à 16 millions en 2015 (17 millions en 2016), **la CGT a réaffirmé son opposition totale à la volonté, confirmée par le Président du Conseil régional, d'ouverture à la concurrence de l'exploitation des TER.**

La CGT a également souligné la grande opacité des négociations en cours depuis près d'un an entre l'AOT et la SNCF, élément également souligné par les représentants des collectifs d'usagers présents.

Néanmoins, lors de cette rencontre certains éléments ont été fournis par le Conseil régional.

- Un 4ème avenant à la convention 2008/2014 (un record) va être signé pour les six derniers mois de l'année afin de laisser un temps supplémentaire aux négociations pour la future Convention.
- Aujourd'hui, Guillaume PEPY, Président de SNCF, et Bruno RETAILLEAU, signent un protocole d'accord fixant un cadre aux négociations à venir. Un compromis sur les « grandes lignes » de la future convention semble avoir été trouvé.
- La future convention devrait prendre effet à compter du 1er janvier 2018 jusqu'à fin 2023, après une signature à l'automne.

Après avoir organisé quatre débats publics sur la région, qui ont réuni plus de de 200 usagers, élus et cheminots ; couvert vingt gares par des distributions de tracts aux usagers et des signatures de pétition ; la CGT a remis au Président du Conseil régional des Pays de la Loire les 5 000 signatures de la pétition « TER Pays de la Loire : qualité Service Public », récoltées au travers de ces diverses initiatives

La délégation, appuyée par 200 cheminots et usagers mobilisés ce jour devant le Conseil régional lui a également remis le cahier des charges CGT « TER Convention 2017 : Objectif Service Public » contenant onze fiches de propositions à même d'améliorer le Service Public ferroviaire TER SNCF.

Enfin, la CGT et les représentants des usagers présents, ont demandé l'organisation dans les prochains mois par le Conseil régional, d'un débat public sur la question de la convention TER dans l'hémicycle de l'Hôtel de région.

Rencontrée par la CGT consécutivement à l'audience avec le Président de région, cette demande est par ailleurs relayée par l'opposition du Conseil régional.

Pour la CGT, le dossier convention TER est donc loin d'être clos. Elle organisera rapidement d'autres initiatives en convergences avec les usagers, leurs associations, les cheminots, et les élus, pour exiger un Service Public ferroviaire SNCF de qualité et réaffirmer que le Service Public n'est pas un coût. C'est un investissement pour le bénéfice des territoires et des populations !

Nantes, le 23 juin 2017

27 boulevard de Stalingrad – 44041 Nantes Cedex
Tel 0240293285 – SNCF 371942
Fax 0240291416 –
Email : secteur@cgt-cheminots-paysdelaloire.fr